

Mémoire sur le livre vert pour une politique bioalimentaire : Donner le goût du Québec

**Mémoire déposé à la Commission de l'agriculture,
des pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles de l'Assemblée nationale du Québec**

Dans le cadre de la consultation générale sur le livre vert pour une politique bioalimentaire :
Donner le goût du Québec

Présenté par



Septembre 2011

Table des matières

Table des matières.....	3
Message de Solidarité rurale du Québec, résumé du mémoire	3
Avant-propos.....	4
Nos interventions en matière d'agriculture.....	5
1. Une occasion historique.....	5
2. L'agriculture et l'agroalimentaire, avant le bioalimentaire	7
3. Pour une vision mobilisatrice plutôt qu'une conception technique.....	8
4. Une présentation déficiente et misérabiliste des réalités rurales	10
5. Prêter une attention particulière à l'enjeu démographique d'ici	11
6. Des orientations pertinentes, des objectifs à préciser	12
7. La contribution à la vitalité des territoires par une modulation de l'appui au secteur	14
8. Bancs d'essai un jour, bancs d'essai toujours.....	15
9. Zone verte : le rapport Ouimet, assise d'un consensus large.....	15
10. Un nouveau contrat social, plutôt qu'un partenariat d'affaires	16
Bibliographie	17

Message de Solidarité rurale du Québec

Résumé du mémoire

Solidarité rurale du Québec (SRQ) tient à participer à la consultation sur le livre vert pour une politique bioalimentaire et apporte à cet égard sa contribution. Elle tient néanmoins à situer ce dossier dans un contexte plus large qui montre l'urgence de passer à un mode de réforme et d'actions concrètes puisque le gouvernement du Québec connaît déjà les positions des acteurs et dispose de plusieurs réponses pour agir en conséquence.

SRQ constate que la publication du livre vert intervient cinq ans après le lancement des travaux de la Commission Pronovost. Depuis, le gouvernement a reçu un rapport édifiant avec des recommandations et un échéancier pour leur mise en œuvre. Des mandats supplémentaires ayant conduit à des rapports sur la protection du territoire agricole, sur le soutien à l'agriculture, sans parler de tables et comités sur différents sujets nous laissent avec le sentiment général que tout a été dit et écrit, que là où des consensus étaient possibles, ils ont été trouvés. Bref, le temps des décisions et de la volonté politique est arrivé depuis plusieurs mois déjà. SRQ considère que cette autre consultation n'ajoute rien au dossier, puisque nous allons encore rediscuter des mêmes questions auxquelles des réponses ont été apportées à plus d'une reprise depuis 5 ans. C'est pourquoi elle invite le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à adopter rapidement un échéancier clair et précis; il s'agit là d'un geste concret et déterminant pour sortir l'ensemble du secteur de l'attentisme et de l'incertitude dans laquelle il baigne depuis trop longtemps.

La contribution de Solidarité rurale sur le livre vert se résume à quelques points principaux :

- Une vision mobilisatrice qui met l'emphase sur la valeur ajoutée créée par notre agriculture et nos entreprises de transformation au Québec, plutôt qu'une vision technique axée sur le produit et la filière bioalimentaire qu'on sait dominée par la grande distribution.
- Au-delà du discours, des mesures concrètes pour que l'agriculture et l'agroalimentaire contribuent véritablement à l'occupation du territoire. Comment ? Par la modulation d'abord qui tient compte des réalités régionales plutôt que le mur à mur, par une place à la multifonctionnalité et par la transformation et la valeur ajoutée ancrée dans les territoires.
- La mise en œuvre des consensus sur la protection et la mise en valeur de la zone verte proposée par le rapport Ouimet.

Enfin, ce projet démontre des lacunes du ministère quant à la compréhension de la réalité du monde rural. En somme, l'approche d'une filière industrielle mise de l'avant par le MAPAQ depuis des décennies n'est pas remise en question par ce livre vert. On est loin de la révolution culturelle appelée par Pronovost. Pour changer de cap, il faudra tenir compte du citoyen et du territoire pour dessiner les assises d'un contrat social plutôt que d'un contrat d'affaires pour l'industrie.

Avant-propos

Créée en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, Solidarité rurale du Québec a pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises. Composée d'une vingtaine d'organismes nationaux, de quelque 100 membres corporatifs et de plusieurs dizaines de membres individuels, la Coalition agit, depuis juin 1997, à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité.

Réunis à Trois-Rivières le 8 juin 2011, les membres du Conseil d'administration de la Coalition ont mandaté Solidarité rurale du Québec afin d'intervenir en Commission parlementaire pour exprimer des préoccupations liées au développement global des territoires. Les positions exprimées dans ce mémoire ont été entérinées par le comité exécutif de Solidarité rurale du Québec le 1^{er} septembre 2011. Sa contribution s'appuie sur les valeurs qui animent sa Coalition depuis sa fondation et sur une approche de développement globale, durable, ouverte sur le monde et qui privilégie le regard territorial pour mieux saisir les réalités complexes et hétérogènes des communautés et des territoires du Québec.

Nos interventions en matière d'agriculture

Solidarité rurale du Québec (SRQ) a toujours accordé une grande importance aux dossiers agricoles et est intervenue dans tous les débats ayant trait à l'agriculture depuis sa fondation. Que ce soit pour militer pour une agriculture différente et diversifiée ou pour l'émergence des produits du terroir, la contribution de SRQ a été significative pour l'ensemble de la société.

Plus spécifiquement, en 2007, dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec, SRQ avait déposé un mémoire intitulé « *Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible* ». Dans ce mémoire, la Coalition allait réclamer, ni plus ni moins, un nouveau contrat social entre l'État, les agriculteurs et les citoyens. Cette recommandation était la 6^e d'une série de 17 recommandations, qui sont toutes aujourd'hui encore d'actualité. SRQ invite les membres de la présente Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles à en prendre connaissance.

En 2009, Solidarité rurale est encore intervenue dans le dossier de l'agriculture. Cette fois-ci dans le cadre des travaux qui ont mené au rapport Ouimet sur la protection du territoire agricole et le développement régional. La coalition reconnaissait qu'il était impératif de protéger la zone verte, mais aussi de se doter d'un cadre assurant sa pleine mise en valeur, afin de donner à l'occupation dynamique du territoire toute sa portée.

Aussi, dans l'avis de Solidarité rurale « *Occupation des territoires : Pour un Québec fort de ses communautés* », l'agriculture a été identifiée comme un des secteurs clés pouvant contribuer à solutionner les défis de l'occupation des territoires.

Enfin, différents communiqués de presse, notamment sur le rapport Saint-Pierre, articles et éditoriaux ont été diffusés ou publiés par Solidarité rurale du Québec depuis sa création il y a 20 ans et sont disponibles sur son site Internet (www.ruralite.qc.ca) dans la section publication.

1. Une occasion historique

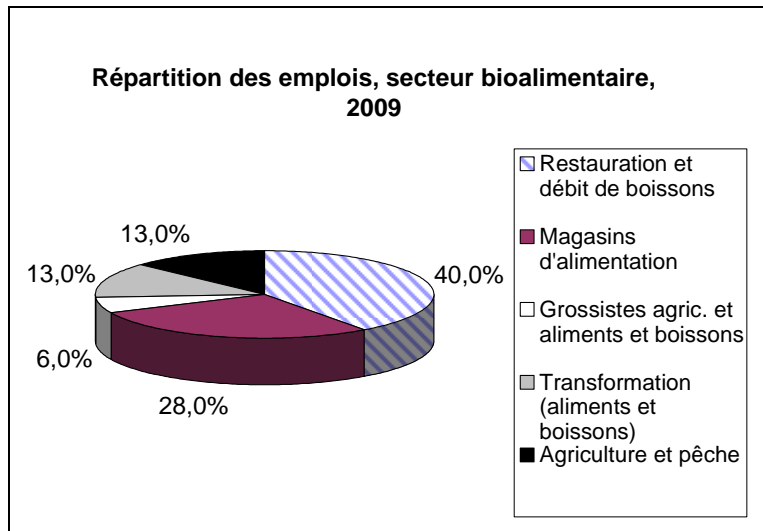
L'agriculture et l'alimentation font partie de l'identité et la culture d'une nation. Elles ne peuvent être traitées comme un secteur parmi tant d'autres. L'agriculture et l'alimentation participent à la sécurité du garde-manger, à l'aménagement du territoire et à la préservation des cultures locales. C'est le coeur de ce qu'est une société. Le Québec s'apprête à adopter une politique qui, pour la première fois depuis les années 50, est appelée à mettre les jalons de ce que seront l'agriculture et l'agroalimentaire de demain. Il ne s'agit pas d'un exercice technique ou sectoriel, il s'agit quant à SRQ d'un enjeu de société qui mérite toute l'attention non seulement de la classe agricole, des intervenants agroalimentaires et des spécialistes, mais aussi et surtout des citoyens et des collectivités territoriales. Si l'on veut donner le goût du Québec, il faut que les Québécois de toutes les régions aient le goût de regarder notre agriculture et nos produits avec moins d'indifférence, plus de fierté et un réel sentiment d'appartenance. Se sont nos valeurs communes que doit traduire une politique agricole. Ces valeurs sont la solidarité, le respect de l'environnement et l'éducation comme facteurs d'épanouissement des individus et du

développement économique. Se doter d'une première politique à l'endroit de ce secteur est aussi une occasion pour renforcer la légitimité sociale de soutenir une agriculture qui répond aux attentes sociales et à l'occupation des territoires.

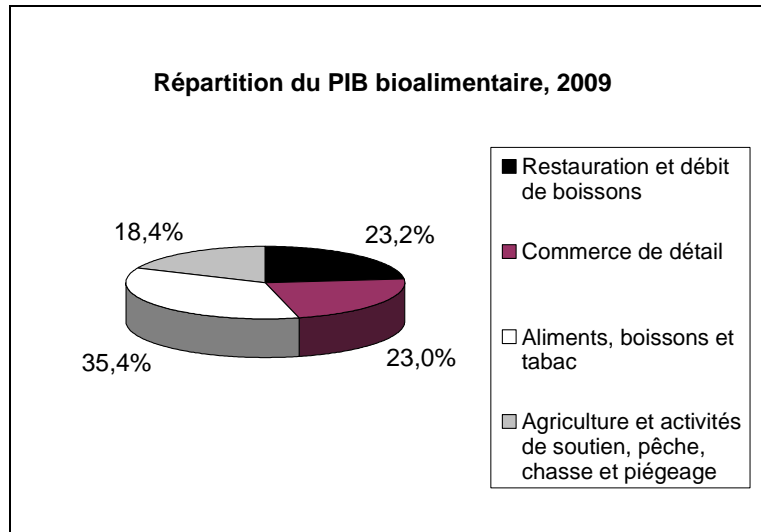
2. L'agriculture et l'agroalimentaire, avant le bioalimentaire

En réponse à la question 2 : Souscrivez-vous à la vision proposée qui place le produit alimentaire au cœur de la politique? Selon vous, quels sont les principaux avantages et désavantages à mettre les attentes des consommateurs au centre des préoccupations de l'industrie?

Solidarité rurale du Québec considère que le choix du ministère de présenter un portrait de l'ensemble de la filière bioalimentaire dans le livre vert limite la compréhension de l'importance socioéconomique de chacun des secteurs qui la composent. Les secteurs en amont que sont la production agricole et la transformation agroalimentaire évoluent selon des logiques économiques et territoriales tout autre que ceux en aval, soient la distribution et la restauration. De plus, le poids de ces derniers sur le plan de l'emploi et du PIB est tel qu'il gonfle démesurément les données agrégées en filière.



Source : MAPAQ (2010)



De plus, le secteur de la distribution atteint un haut degré de concentration au point que seules quelques bannières disposent d'un pouvoir de négociation prédominant face aux entreprises de production et de transformation. Dans ce contexte, la recherche d'un meilleur maillage au sein de la filière ne doit pas cacher la réalité des acteurs qui la composent et les dynamiques propres de chacun.

L'influence des politiques publiques envers le secteur de la distribution reste très limitée, ses grands joueurs sont engagés dans des stratégies commerciales pour conquérir des parts de marchés. En revanche, la production agricole et la transformation agroalimentaire font face à un défi commun : capter et créer davantage de valeur ajoutée. Dans ce sens, la future politique aura davantage d'impact à se centrer sur la création de valeur ajoutée agricole et agroalimentaire, plutôt que de rester sur une conception statique de la filière, ou en mettant l'emphase sur le produit qui, même en étant de qualité, peut provenir d'ailleurs et générer des retombées qui échappent aux entreprises de production ou de transformation d'ici.

3. Pour une vision mobilisatrice plutôt qu'une conception technique

En réponse à la question 2 : Souscrivez-vous à la vision proposée qui place le produit alimentaire au cœur de la politique? Selon vous, quels sont les principaux avantages et désavantages à mettre les attentes des consommateurs au centre des préoccupations de l'industrie?

Dans son document, le MAPAQ présente un énoncé de vision (page 18) dont « *l'ambition première est de faire du produit alimentaire la pierre angulaire de la politique alimentaire* ». SRQ ne voit pas dans cette vision des éléments nouveaux ni des motifs forts de mobilisation des acteurs et des citoyens.

Comme nous l'avons mentionné dans le point précédent, il s'agit d'une conception statique qui ignore la chaîne de valeur dans un contexte où l'enjeu de la valeur ajoutée pour l'agriculture et

l'agroalimentaire est aussi celui de créer une richesse qui profite aux territoires qui accueillent des entreprises de production et de transformation.

Le document du MAPAQ occulte des dimensions importantes soulignées dans le rapport Pronovost; ces éléments ont été pour l'essentiel bien accueillis et n'ont pas fait l'objet de controverse. Au contraire, elles apportaient un regard rafraichissant et mobilisateur pour l'agriculture et l'agroalimentaire. SRQ s'étonne que le MAPAQ ignore ces apports pour revenir vers une approche filière classique qui est à l'œuvre depuis le milieu des années 1990. SRQ considère que la vision doit aller plus loin et proposer des ancrages forts et socialement significatifs pour susciter l'adhésion autant chez les artisans de ce secteur que chez les citoyens. Dans l'optique de contribuer à cet exercice de vision, SRQ présente trois considérations qui lui semblent incontournables à cet égard :

1. La vision doit laisser une place explicite à l'agriculture et à l'agroalimentaire spécifiquement, plus qu'à la filière bioalimentaire dans laquelle prédomine le poids écrasant de la distribution. Celle-ci évolue selon des logiques qui lui sont propres, loin de l'influence des politiques publiques.
2. La vision doit reconnaître le caractère multifonctionnel de l'agriculture, qui produit certes des aliments, mais également d'autres produits non alimentaires et d'autres services (environnement, paysage, vitalité sociale, etc.). C'est justement dans l'ensemble de ces services complémentaires à la fonction nourricière que se situe une bonne part des attentes sociales envers l'agriculture. Pour une vision qui est censée guider l'action des intervenants d'ici 2030, il est important de considérer des dimensions qui traduisent des valeurs de notre époque.
3. La vision doit considérer le citoyen qui n'est pas que consommateur. Le rapport Pronovost a bien décrit cette dimension : « *Les consommateurs/citoyens, qui doivent, par leurs impôts et par leurs décisions d'achat, apporter leur soutien à l'agriculture d'ici et respecter ceux et celles qui s'emploient à produire des aliments bénéfiques pour leur santé et qui leur procurent un certain plaisir* » (Pronovost, p. 35)

Il est étonnant de constater que la ressource qui distingue ce secteur plus que tout autre, à savoir, la terre et le territoire, soit absente de la vision. Il ne s'agit pas de la fabrication de biens manufacturiers quelconques, il s'agit de produits issus de la terre ou de la mer, et le contexte territorial est déterminant à bien des égards. Considérer le territoire, c'est apporter un regard qui laisse voir les spécificités qui caractérisent le Québec dans son ensemble et sa géographie nordique, comme celles de ses régions et leurs particularités. L'occupation des territoires passe par une plus grande mobilisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire au profit des collectivités régionales et locales.

4. Une présentation déficiente et misérabiliste des réalités rurales

En réponse à la question 5 : Selon vous, les orientations et les objectifs proposés dans le présent projet de politique permettront-ils au gouvernement d'appuyer plus efficacement le secteur bioalimentaire par rapport aux défis de demain? D'autres avenues devraient-elles être explorées pour améliorer l'efficacité de ses interventions?

Solidarité rurale du Québec est heureuse de voir que la vitalité des milieux ruraux du Québec fait partie des enjeux de la politique, mais étonnée de la façon dont est décrit le milieu rural. Ceci témoigne d'une incompréhension qui s'appuie sur des perceptions fausses sur la ruralité.

Pour rectifier le tir, il faudrait premièrement spécifier qu'à l'heure actuelle, la population urbaine par rapport à la population totale du Québec est d'environ 74 %, contrairement à 80 % tel qu'écrit dans le livre vert (MAMROT, 2009). Donc, la population rurale se situe plus autour de 26 % que de 20 %. La population rurale a crû de 9 % en 25 ans et l'écart entre le taux de croissance de la population rurale et urbaine s'est considérablement amenuisé au cours des dernières années. Même que le taux de croissance de la population des villes a ralenti. Solidarité rurale tient à préciser qu'en fait, jamais dans l'histoire du Québec la population rurale n'a été aussi nombreuse... un fait que bien des Québécois ne connaissent pas.

Aussi, il est faux de croire que la population rurale continue de subir un exode marqué. On assiste plutôt à un renversement des tendances migratoires vers l'espace rural. Entre 2001 et 2006, le solde migratoire interne net du rural était d'environ 20 000 personnes (MAMROT, 2009). Bien sûr, la situation varie en fonction des types de milieux concernés, les régions éloignées perdent encore plusieurs habitants chaque année, mais une chose est sûre c'est que le solde migratoire positif n'est pas seulement dû aux régions rurales situées en périphérie des centres urbains. Les milieux ruraux en général attirent de plus en plus d'urbains.

Solidarité rurale du Québec invite le MAPAQ à se mettre au diapason de la réalité du monde rural d'aujourd'hui. Sans diminuer l'importance de l'agriculture pour les ruraux, il faut rappeler sans cesse que l'économie rurale s'est largement diversifiée au-delà des secteurs primaires comme le souligne le rapport de l'OCDE (2011). La part des ruraux vivant de l'agriculture représente 6 %, la vitalité des communautés rurales repose donc sur une plus grande diversification pour attirer et retenir des travailleurs et sur la capacité de mobiliser les ressources du territoire souvent sous-exploitées.

La superficie zonée agricole occupe le tiers de la zone habitée (l'écoumène), la moitié de cette zone verte est occupée par des fermes. Le paysage rural est donc fortement marqué par l'agriculture, mais la ruralité d'aujourd'hui est beaucoup plus complexe et se décline en une multitude d'activités et de fonctions à laquelle s'ajoute une grande hétérogénéité des territoires.

Le Groupe de travail instauré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité sur la multifonctionnalité des territoires ruraux apporte un éclairage sur les différentes fonctions du territoire, une compréhension qui permet de bien les situer et entrevoir des modalités pour concilier des usages ou pour mieux valoriser des services et des apports de certaines fonctions du territoire. Par ailleurs, il importe de considérer l'agriculture elle-même dans une perspective multifonctionnelle, ce qui permet de mieux apprécier son rôle sur le territoire et pour les

communautés et de mieux valoriser ses apports. Le rapport Pronovost avait bien fait ressortir cette considération essentielle.

5. Prêter une attention particulière à l'enjeu démographique d'ici

En réponse à la question 5 : Selon vous, les orientations et les objectifs proposés dans le présent projet de politique permettront-ils au gouvernement d'appuyer plus efficacement le secteur bioalimentaire par rapport aux défis de demain? D'autres avenues devraient-elles être explorées pour améliorer l'efficacité de ses interventions?

Solidarité rurale du Québec est tout à fait d'accord avec l'idée que les changements démographiques, en cours et à survenir, constituent des enjeux ayant une grande importance pour la filière agricole, agroalimentaire et bioalimentaire. Le livre vert a cependant choisi de considérer cette question sous l'angle de la demande, à l'échelle internationale et du Québec, et a omis de porter attention à la démographie des territoires québécois, où pourtant est produite l'offre d'aliments.

Solidarité rurale tient à rappeler à la Commission que selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec (2009), le vieillissement de la population sera inégal selon les régions entraînant ainsi de fortes pressions sur la population active de certaines d'entre elles, soit l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ceci constituera un enjeu majeur pour plusieurs secteurs de l'activité économique et particulièrement pour celui de l'agriculture où les conditions sont moins favorables que dans les régions centrales.

Mais encore plus important, le livre vert doit considérer dans les enjeux du secteur la question de l'évolution de la population agricole, qui est un facteur clé de l'avenir de l'agroalimentaire au Québec. La population agricole a fondu du quart en l'espace d'une décennie (-26 % entre 1991 et 2001) et le vieillissement de cette population se fait en accéléré.

6. Des orientations pertinentes, des objectifs à préciser

En réponse à la question 5 : Selon vous, les orientations et les objectifs proposés dans le présent projet de politique permettront-ils au gouvernement d'appuyer plus efficacement le secteur bioalimentaire par rapport aux défis de demain? D'autres avenues devraient-elles être explorées pour améliorer l'efficacité de ses interventions?

Solidarité rurale du Québec ne remet pas en cause les trois grandes orientations du projet de politique. Toutefois, elle croit que certains objectifs doivent être précisés ou modifiés pour qu'ils atteignent leur cible.

- **Orientation 1, objectif 3 – Promouvoir les produits québécois sur les marchés**

Solidarité rurale reconnaît l'importance de bien mettre en valeur la provenance des aliments du Québec. Cependant, elle croit qu'il faut aller plus loin que la seule promotion des produits d'ici et, à l'instar d'autres états à travers le monde, poser un geste concret. La coalition persiste et remet sur la table une de ses recommandations contenues dans son mémoire déposé à la Commission en 2007, soit de **mettre en place une politique d'achat des institutions publiques et parapubliques favorisant les qualités spécifiques des produits québécois**.

Tout comme en 2007, la coalition croit que « le Québec dispose d'un formidable levier pour influencer le développement agroalimentaire auquel il n'a jamais eu recours réellement. Les institutions des milieux de la santé, de l'éducation, des cafétérias dans les bâtiments publics, etc. représentent un marché d'une grande envergure. Une politique favorisant l'approvisionnement en produits du Québec, particulièrement les produits locaux, en misant sur leur qualité et leur proximité, permettrait d'offrir à notre agriculture un marché non négligeable. » (SRQ, 2007)

Signalons que l'instauration d'une telle politique d'achat a suscité un consensus très fort lors des travaux de réflexion et de consultation sur l'occupation des territoires entrepris par Solidarité rurale du Québec dans lequel ont pris part des organisations de toutes les sphères d'activité ainsi que des communautés et des citoyens des quatre coins du Québec.

- **Orientation 2, objectif 3 – Favoriser la diversification de l'offre de produits mettant en valeur le potentiel bioalimentaire régional**

Solidarité rurale du Québec est satisfaite de voir que le livre vert reconnaît l'importance de la diversification du potentiel agricole, agroalimentaire et bioalimentaire régional, notamment en matière de production de biomasse, et qu'il reconnaît la pluralité des réalités territoriales.

La diversification revêt un caractère particulièrement important pour les territoires moins favorisés par la nature ou éloignés des marchés. C'est pourquoi il est impératif que le principe de modulation soit explicitement intégré aux objectifs de la future politique. Les aides qui seront élaborées devront être souples et démontrer une capacité à s'adapter aux différentes réalités et aux besoins inhérents au territoire, tant au niveau de la production que de la transformation locale. Les demandes exprimées dans plusieurs régions démontrent l'importance de cette modulation pour tenir compte notamment de l'éloignement et son impact sur le coût des intrants, des conditions de production, de l'accès à certains marchés, etc.

- **Orientation 3, objectif 2 – Contribuer à la production de bénéfices environnementaux**

Amener les entreprises à se démarquer sur les marchés avec une image de marque « verte », telle que spécifiée dans le livre vert à la page 35, n'est pas en soi une mauvaise idée. Mais pour Solidarité rurale du Québec, la protection de l'environnement et, encore plus, le développement durable, sont des fins en soit et non des moyens de dégager des bénéfices. Nous ne remettons pas en cause l'idée que les entreprises peuvent et doivent bénéficier des retombées marchandes que procurent des procédés et processus verts; nous sommes trop conscients de l'importance de la création de richesses au Québec.

Aussi, Solidarité rurale désire rappeler à la Commission que la future politique doit s'appuyer sur les 16 principes promulgués dans la Loi sur le développement durable. Par conséquent, il ne lui suffira pas de tenir compte des trois dimensions économie-environnement-société pour prétendre s'inscrire dans un développement durable.

Ainsi, Solidarité rurale du Québec réitère une des recommandations effectuées en 2007 auprès de la Commission, soit la recommandation #13 : *« Amener l'ensemble de la chaîne alimentaire vers une véritable efficacité environnementale et asseoir plus globalement la politique agricole sur les principes de développement durable »*.

- **Orientation 3, objectif 3 – Valoriser l'occupation dynamique des territoires**

Solidarité rurale du Québec est particulièrement heureuse de voir que la préoccupation de l'occupation dynamique des territoires est un des objectifs de la future politique. Elle tient à préciser cependant quelques points. Ainsi, à propos de l'adaptation de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, la coalition rappelle à la Commission que le Québec a déjà en main tous les outils nécessaires pour enfin passer à l'acte – ce qui est primordial à son avis – soit les recommandations du rapport Ouimet.

Aussi, la coalition adhère à l'idée que les plans de développement de la zone agricole (PDZA) par les MRC en concertation avec le milieu soient adoptés. Il est temps de rayer le mot « pilote » qui suit l'appellation PDZA et de passer à un mode qui capitalise sur l'enseignement de ces expériences.

Enfin, Solidarité rurale du Québec recommande que l'appui à la multifonctionnalité se déploie de façon affirmée et forte et que l'on passe outre la mise en place de projets pilotes et tout de suite mettre en place des moyens concrets de faire émerger des projets basés sur une approche multifonctionnelle ascendante et dont la gouvernance est locale. La mobilisation du réseau des acteurs locaux sera importante pour faire de cet objectif une occasion structurante favorisant la cohabitation et une valorisation des apports de l'agriculture répondant aux attentes sociales des communautés.

7. La contribution à la vitalité des territoires par une modulation de l'appui au secteur

En réponse aux questions 6 et 7 :

Question 6 : Le gouvernement consacre des sommes importantes en appui au développement du secteur. Comment ces sommes peuvent-elles être un gage d'investissement structurant pour l'avenir? Quel équilibre le gouvernement devrait-il rechercher entre les mesures de soutien et des mesures de développement? Devrait-on aider différemment petites, moyennes et grandes entreprises?

Question 7 : Le gouvernement devrait-il miser davantage sur les entreprises qui ont une perspective de rentabilité et dont les dirigeants montrent une capacité de gestion et des caractéristiques entrepreneuriales? Y aurait-il d'autres critères qui devraient être retenus pour structurer le soutien financier et en établir les priorités?

Le principe d'appuyer l'agriculture québécoise doit s'inscrire clairement dans la future politique comme un choix de société, parce que l'agriculture assume des fonctions qui répondent à des attentes sociales sur le plan de l'alimentation, du développement des communautés et de l'aménagement du territoire.

Pour Solidarité rurale du Québec, l'appui au développement du secteur agricole, agroalimentaire et bioalimentaire ne signifie pas automatiquement le développement et l'occupation des territoires. Le mémoire de SRQ dans le cadre de la Commission Pronovost a pu démontrer comment les aides publiques ont suivi et parfois influencé la concentration géographique de l'activité agricole. Au moins deux conditions devront donc être remplies pour que l'appui au secteur dans le cadre de la future politique s'inscrive réellement dans une perspective de vitalité et d'occupation des territoires. La première condition a trait au principe d'une modulation territoriale pour tenir compte de la diversité des territoires. L'application uniforme « mur à mur » des programmes de soutien génère une marginalisation graduelle de l'agriculture dans des régions qui en ont besoin au profit de régions centrales déjà favorisées par la proximité des marchés et des conditions de production nettement plus avantageuses. SRQ a montré comment dans de nombreux pays, différentes politiques différenciées sur le plan du territoire permettent de tenir compte de handicaps naturels ou de marché pour supporter de façon adaptée l'agriculture et contribuer de façon effective et concrète à l'occupation du territoire. SRQ considère la modulation des aides pour tenir compte des particularités des régions une condition incontournable sans laquelle l'occupation du territoire restera un vœu pieux qui garnira les discours sans changer la réalité sur le terrain.

La seconde condition concerne l'accessibilité des mesures de soutien particulièrement pour les productions non conventionnelles et l'agriculture à temps partiel. Ces créneaux ne répondent pas aux mêmes critères d'investissement que les productions conventionnelles. Il y a lieu de tenir compte de choix d'affaires et de mode de vie différents. Des projets sérieux de petite taille, à temps partiel, dans des créneaux diversifiés peuvent représenter un développement structurant et viable. Il y a lieu de rendre plus accessible le soutien à cet égard et favoriser une croissance et un développement, à l'abri d'endettement lourd, répondant à une qualité de vie recherchée chez les jeunes générations. Ces conditions sont également essentielles pour tout ce qui concerne le déploiement ou le développement des activités de transformation agroalimentaire sur le territoire.

8. Bancs d'essai un jour, bancs d'essai toujours

En réponse à la question 11 : La politique prévoit la mise en place d'un fonds qui facilitera la réalisation d'initiatives de développement jugées inédites et porteuses d'avenir du secteur. Ces initiatives constitueraient des bancs d'essai pour des activités ou des projets qui pourront éventuellement être mis en œuvre à une large échelle. Partagez-vous l'idée que ce fonds pourrait, au regard de la politique, jouer un rôle catalyseur en favorisant l'adoption de nouvelles façons de faire et contribuer à la faire évoluer au fil du temps?

SRQ croit que la mise en place d'un fonds pour supporter des initiatives d'expérimentation constitue une bonne mesure dans la recherche d'équilibre entre les mesures de soutien et les mesures de développement. Le secteur agricole et agroalimentaire doit nécessairement s'adapter à de multiples changements économiques, environnementaux et technologiques. La Politique nationale de la ruralité a prévu une mesure de laboratoires permettant justement d'expérimenter de nouvelles façons de faire. Plusieurs de ces laboratoires profitent au secteur agricole et agroalimentaire justement dans des contextes régionaux différents.

Mais pour que ces expérimentations puissent réellement insuffler des changements plus larges et profiter au-delà des promoteurs qui les ont initiés, il faudra nécessairement définir les modalités d'évaluation et de transférabilité. On a vu souvent des bancs d'essai sans lendemain faute de suivi ou de volonté politique dans d'autres secteurs. Le projet pilote ne peut être une réponse pour gagner du temps face à des enjeux qui exigent des mesures structurelles.

Par ailleurs, advenant une telle mesure, il serait dommage de voir les projets de nature économiques ou technologiques accaparer l'essentiel des ressources et d'oublier des dimensions territoriales, sociales ou de santé qui peuvent avoir un effet structurant important. La mise en valeur de potentiels sous-exploités, de fonctions paysagères ou environnementales, la protection des cours d'eau et bien d'autres enjeux génèrent des coûts et des externalités qui, en tant que société, peuvent être élevés. L'expérimentation de nouvelles façons de faire, de nouvelles approches et d'ententes peut dans un certain nombre de cas apporter des réponses inédites. Le rapport du Groupe de travail sur la multifonctionnalité (2011) des territoires ruraux doit être pris en considération par le MAPAQ dans cette perspective pour entrevoir de nouvelles pistes et solutions porteuses.

9. Zone verte : le rapport Ouimet, assise d'un consensus large

En réponse à la question 13 : Tout en maintenant l'objectif de protéger le territoire agricole québécois, est-il souhaitable de faire preuve d'une plus grande souplesse pour l'implantation de plus petites entreprises en zone agricole, de manière à favoriser la diversité de l'agriculture et l'occupation dynamique d'un territoire habité?

Solidarité rurale du Québec a abondamment traité de cette question devant la Commission Pronovost, devant le MAPAQ et les commissions parlementaires et lors des discussions entourant

le rapport Ouimet. SRQ croit que le ministère possède en main tous les éléments pour moderniser le cadre de protection et de mise en valeur du territoire agricole. Toutes les parties ont eu l'occasion de s'exprimer à de multiples occasions; il importe que des choix politiques s'expriment maintenant clairement.

SRQ croit que le rapport Ouimet constitue l'assise pour des changements futurs. Elle adhère à ses conclusions globalement, elle considère à la fois l'importance d'un resserrement de la protection du territoire agricole puisque les grands centres continuent de gruger les meilleures terres en zone métropolitaine. Elle plaide pour une mise en valeur de la zone agricole, puisque seule la moitié de la zone verte est occupée par des fermes. Elle réclame une application modulée pour tenir compte de différents types d'agriculture, dont les projets de plus petites dimensions permettant de renouveler le bassin de la relève et l'offre de produits et de services liés à l'agriculture.

10. Un nouveau contrat social, plutôt qu'un partenariat d'affaires

En réponse à la question 16 : Comment s'assurer que la concertation des partenaires du secteur bioalimentaire s'établisse dans une perspective d'affaires, au sein même de l'industrie, et qu'elle soit un catalyseur pour la mise en œuvre du projet de politique bioalimentaire?

La concertation pourrait être un catalyseur pour la mise en œuvre de la future politique si, au contraire, elle ne se limite pas à la seule perspective d'affaires. SRQ le dit et le réitère, l'agriculture et l'agroalimentaire méritent un contrat social large et non un contrat d'affaires. La dimension économique est évidemment importante, mais réduire le projet de politique à cette seule et unique perspective est un mauvais choix qui ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui. Une concertation centrée sur les seuls intérêts économiques des différents maillons de la chaîne alimentaire ne change en rien les pratiques et les habitudes du secteur. L'agriculture et l'agroalimentaire possèdent des dimensions et des fonctions uniques sur le plan social, culturel et sur le plan du territoire. Les négliger, c'est se priver d'une attitude citoyenne fidèle et enthousiaste envers nos produits qui ne peut être atteinte par le marketing et les campagnes de promotion, c'est négliger le lien avec des communautés et l'espace territorial, un ancrage qu'aucun autre secteur ne possède.

Solidarité rurale du Québec invite une autre fois le MAPAQ à faire sa propre révolution culturelle et ouvrir la concertation sur notre agriculture et notre alimentation au-delà des intérêts économiques. Il est impératif que les représentants des collectivités territoriales, de la consommation et de l'environnement fassent partie de la concertation autour de l'avenir de ce secteur.

Bibliographie

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois - Rapport Pronovost (2008), *Agriculture et agroalimentaire : assurer et bâtir l'avenir*, 272 p.

Groupe de travail sur la multifonctionnalité (2011), *La multifonctionnalité: un regard neuf sur le territoire*, Rapport du groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux, réalisé dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014, 72 p. [En ligne].

http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/dossiers/Rapport_Final_Gt_Mft.pdf

Institut de la statistique du Québec (2009), *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056, Édition 2009*. [En ligne]. 133 p.

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/demograp/pdf2009/perspectives2006_2056.pdf

MAMROT (2009), *Réponse du Québec au « Questionnaire for the Integration of the Background Report Rural Policy review: Canada with a Focus in Quebec*. Document déposé à l'OCDE dans le cadre de l'examen de l'OCDE des politiques rurales : Québec, Canada, 10 février, 96 p.

MAPAQ (2010), *Statistiques économiques de l'industrie bioalimentaire*. [En ligne].

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/statistiques.aspx>

OCDE (2010). *Examens de l'OCDE des politiques rurales : Québec, Canada 2010*. [En ligne]. 347 p.

<http://www.oecdbookshop.org/oecd/get-it.asp?REF=0410032E.PDF&TYPE=browse>

Ouimet, Bernard (2009), *Protection du territoire agricole et développement régional - Une nouvelle dynamique mobilisatrice pour nos communautés*.

Solidarité rurale du Québec (2007), *Contribution de l'agriculture au développement rural et à l'occupation des territoires du Québec : un autre modèle est possible*. Mémoire déposé dans le cadre de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Québec de l'Assemblée nationale, 120 p. [En ligne].

http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/dossiers/Memoire_agriculture-2007.pdf

Solidarité rurale du Québec (2010), *Avis. Occupation des territoires : Pour un Québec fort de ses communautés*, 74 p. [En ligne].

http://www.ruralite.qc.ca/fichiers/dossiers/Avis_SRQ_Occupation_des_territoires.pdf